



Le Conseil a ainsi pris connaissance de l'état d'avancement de plusieurs projets structurants, notamment :

- La poursuite des travaux de surélévation du barrage Mokhtar Soussi (Province de Taroudannt), portant sa capacité à 281 millions de m<sup>3</sup>, avec un taux d'avancement de 77 % ;
- L'achèvement imminent du barrage de Tamri (Préfecture d'Agadir Ida-Outanane), d'une capacité de 204 millions de m<sup>3</sup>, dont le remplissage préventif est prévu au cours du premier semestre de l'année ;
- La réalisation de plusieurs petits barrages (Idaougnidif, Akhfamane et Kourayzen), en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur ;
- La programmation de l'extension de la station de dessalement de Chtouka Aït Baha à l'horizon 2026, afin d'atteindre une capacité de production de 146 millions de m<sup>3</sup>/an ;
- Le lancement des travaux du barrage Sidi Yaâcoub dans la Province de Tiznit ;
- L'acquisition et la mise en service de monoblocs de dessalement et de déminéralisation à l'échelle régionale.

Par ailleurs, des mesures d'urgence ont été mises en œuvre afin de sécuriser l'Approvisionnement en Eau Potable, notamment à travers le recours aux camions-citernes, la réalisation de forages d'exploration et l'activation des Comités Régionaux et Provinciaux de l'Eau.

Face aux effets du changement climatique et à la recrudescence des phénomènes extrêmes, l'Agence du Bassin Hydraulique de Souss Massa s'est engagée à l'élaboration d'un « Atlas des Inondations », avec l'appui du Fonds de Lutte contre les Catastrophes Naturelles. Cet outil stratégique permettra d'identifier, de cartographier et de hiérarchiser les zones à risque, et d'orienter les programmes de prévention et de protection contre les inondations.

Dans une région à forte vocation agricole, un appel solennel a été lancé lors de cette réunion du Conseil d'Administration en faveur de la rationalisation de l'exploitation des eaux souterraines, de la préservation des nappes phréatiques et de la lutte contre les prélèvements illicites. Il a également été souligné la nécessité impérieuse d'adopter des comportements responsables en matière d'économie et de protection des ressources en eau, pour garantir le droit d'eau aux générations actuelles et futures.

Le Conseil d'Administration de l'Agence du Bassin Hydraulique de Souss Massa a constitué une occasion pour évaluer le bilan d'activité de l'Agence, renforcer sa gouvernance et réaffirmer l'engagement de l'ensemble des membres intervenants à poursuivre l'accompagnement de ses programmes ambitieux, en vue de consacrer une gestion anticipative, intégrée et durable des ressources en eau, sous la conduite clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Au terme de ses travaux, le Conseil d'Administration a approuvé plusieurs conventions relatives à la protection contre les inondations, dont cinq (5) conventions financées par le

Fonds de Lutte contre les Effets des Catastrophes, ainsi qu'une (1) convention inscrite dans le cadre du programme propre de l'Agence. Il a également approuvé un (1) avenant à une convention et un (1) avenant à un contrat de concession.

Par ailleurs, et à la fin de la réunion du Conseil d'Administration, présidée par Monsieur Nizar Baraka, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, a adressé un message de loyauté à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, réaffirmant son attachement indéfectible au Glorieux Trône Alaouite et sa ferme volonté de poursuivre son action avec dévouement au service de l'intérêt général.

À l'issue de la réunion du Conseil d'Administration, Monsieur Nizar Baraka, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, a effectué une visite de terrain au chantier de construction du barrage Tamri, relevant de la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et des différents aspects techniques du projet. À cette occasion, des explications détaillées ont été fournies concernant le taux de réalisation, les délais d'achèvement des travaux ainsi que les mesures prises pour la mise en eau anticipée de la retenue. Monsieur le Ministre a salué, à cette occasion, les efforts déployés et a insisté sur la nécessité de poursuivre la mobilisation et de respecter les délais fixés, eu égard à l'importance stratégique de ce projet pour le renforcement de la sécurité hydrique de la région.